REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA

DAIRA EL-HARROUCH

COMMUNE EL-HARROUCH

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**NIF/APC : 098421165163815**

**N°:...19../BM//2026**

Conformément aux dispositions des articles 53, 56 de la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Août 2023 fixant les règles relative aux marchés publics et les articles 65,72, 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'APC d'El-Harrouch, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis appel d'offres ouvert N°: 17/ BM /2026.

Paru sur les quotidiens nationaux suivants : * المساء le (07/09/2026) en arabe et Horizon le (03/09/2026) en français et les journalismes électroniques شهاب برس le (27/09/2026) en arabe et Algatedz le (26/09/2026) en français et BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire des travaux comme suit :

| N° | PROJET | ENTREPRISE | MONTANT DE L'OFFRE EN DA/TTC | NOTE OBTENUE | DELAI | NIF | CRITERE AYANT PERMIS LE CHOIX |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 01 | Control technique et aménagement route périphérique a cité Saïd bousbaa<br>Lot : aménagement route périphérique a cité Saïd bousbaa | GUEROUAH HOUSSAM EDDINE | 28.842.625,00 DA | 56 | 88 jours | 18721040135811302300 | Qualifier et moins disant |

- Les soumissionnaires souhaitant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières doivent s'adresser au secrétariat de la commission d'évaluation des offres dans un délais de trois (03) jours a compter du premier jours de publication de l'avis d'attribution provisoire .
- Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de DIX (10) jours, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Président de l'APC